



Chers parents,

La semaine du 4 au 10 février est la semaine des enseignants et des enseignantes. Ces précieuses personnes qui accompagnent vos enfants dans leurs cheminements scolaire et personnel. Ils méritent tous notre admiration, notre respect et notre gratitude.

*La
persévérance,
c'est ce qui rend
l'impossible
possible, le
possible
probable et le
probable
réalisé.*

Léon Trotsky

Bonne lecture,

Stéphanie Ledoux, directrice

Inscription et réinscription 2018-2019

La période d'**inscription officielle des élèves au préscolaire (5 ans au 30 septembre 2018) et des nouveaux élèves** au primaire se tiendra du **5 au 16 février 2018**.

Vous devez communiquer avec le secrétariat de l'école afin de prendre rendez-vous : 450 674-1753, poste 0.

Les documents requis pour l'admission :

Élève né au Québec : l'original du certificat de naissance, grand format;

Élève né ailleurs au Canada : l'original du certificat de naissance comportant le nom des parents;

Élève né à l'extérieur du pays : l'original des documents émis par Citoyenneté et Immigration Canada ou Immigration Québec, pour l'élève et ses parents, certificat de citoyenneté canadienne s'il y a lieu et certificat de naissance traduit.

Preuve de résidence : l'école exigera des parents une preuve de résidence (compte de taxes, d'électricité, de téléphone, relevé pour le soutien aux enfants, etc.)

La période de **réinscription en ligne des élèves du préscolaire à la 5^e année** se déroulera du **19 février au 9 mars 2018**. Si vous êtes inscrits au Portail Parents, vous serez avisés par courriel lorsque la fiche de réinscription de votre enfant sera disponible. Vous n'aurez qu'à compléter le document et le retourner en ligne.

La période de réinscription « papier » se déroulera au mois de mars, pour les parents qui n'auront pas compléter le formulaire en ligne.

Évaluation et bulletin de la 2^e étape

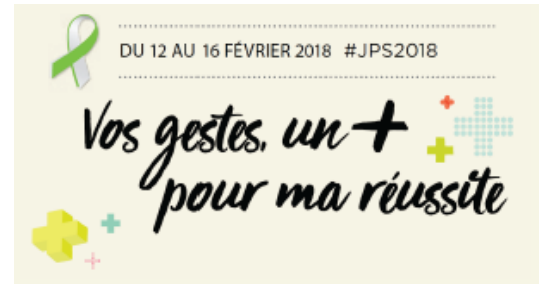
Notez que la 2^e étape prend fin le vendredi 2 mars. Les bulletins seront disponibles sur le Portail Parents le mercredi 14 mars. Les enseignants communiqueront avec les parents pour qui une rencontre s'avère nécessaire.





Journées de la persévérance

Les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 12 au 16 février 2018. Le personnel soulignera la persévérance scolaire en reconnaissant les efforts des jeunes de notre école. Ces journées coïncideront avec la tenue des Jeux olympiques d'hiver du 9 au 25 février où des athlètes se verront récompensés pour leurs efforts fournis au cours des quatre dernières années. Profitez-en pour discuter avec vos enfants de l'importance de persévérer dans tout ce qu'ils entreprennent!



alloprof
parents

Alloprof parents

Une nouvelle plateforme vient d'être mis en ligne par l'équipe d'Alloprof, qui s'adresse aux parents : Alloprof parents! Visitez le lien suivant <http://www.alloprofparents.ca/> pour découvrir une foule d'outils et d'articles d'experts pour vous aider avec les devoirs et leçons de vos enfants.



Dîner de Noël

Nous tenons à remercier une fois de plus les parents de l'OPP présents et les bénévoles qui se sont impliqués pour le dîner de Noël.

Semaine de la lecture

Le comité de la Semaine de la lecture a organisé plusieurs activités qui auront lieu cette semaine, soit du 1^{er} au 7 février.

- *jeudi 1^{er} février: Activité « Je lis partout »
- *lundi 5 février: Activité « Coup de cœur de mes lectures »
- *Vendredi 2, mardi 6 et mercredi 7 février: Visite d'un auteur
- *Du 30 janvier au 16 février: exposition des nouveaux livres à la bibliothèque de l'école.



Semaine de relâche

La semaine de relâche aura lieu du 5 au 9 mars. Prenez note qu'en raison du faible taux de demande, le service de garde sera fermé.

L'hiver inspirant

L'hiver inspire notre spécialiste en arts plastiques, Mme Geneviève! Voici quelques réalisations des élèves :



Dates à retenir

Journées pédagogiques

N'oubliez pas d'inscrire le **lundi 29 janvier**, et le **jeudi et vendredi 8 et 9 février 2018** à vos agendas : il s'agit de journées pédagogiques. Le service de garde sera ouvert pour ceux qui y sont inscrits.

Théâtre de la ville pour 1^{er} cycle

Concerto de bruits qui courent, le mardi 30 janvier 2018.

Visite d'un auteur

2, 6 et 7 février.

Sortie à l'école de cirque de Verdun 2^e cycle

7 février.

Période d'inscription et de réinscription

Période d'inscription au préscolaire et des nouveaux élèves du primaire : du 5 au 16 février 2018.

Période de réinscription en ligne pour les élèves du préscolaire à la 5^e année : 19 février au 9 mars 2018.

Période de réinscription « papier » pour les élèves du préscolaire à la 5^e année : 19 au 23 mars 2018.

Fête des 100 jours!

Les petits de la maternelle souligneront les 100 jours d'école le **mercredi 15 février**.

Saint-Valentin

Activités spéciales le 14 février.



Semaine de relâche

5 au 9 mars : LE SERVICE DE GARDE SERA FERMÉ.

Page Web de l'école

<https://paul-demaricourt.ecoles.csmv.qc.ca/>

Page Facebook des parents de l'école

www.facebook.com/parentsecolepauldemaricourt

Page Facebook du comité de parents de la CSMV

<https://www.facebook.com/Comit%C3%A9-de-parents-CSMV-1692610000994329/>

Pour rejoindre l'OPP de l'école

opp.pauldemaricourt@gmail.com

Portail Mozaïk

www.portailparents.ca



FAIRE GRANDIR L'ESTIME DE SOI, UN ENFANT À LA FOIS

MÉMO :

Aux :	Directeur et Directrice des écoles primaires et secondaires
De :	Fondation maman Dion
Date :	19 janvier 2018
Sujet :	Date de la disponibilité du formulaire en ligne pour déposer une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2018-2019

À compter d'aujourd'hui, et ce, jusqu'au vendredi le 30 mars 2018, vous pouvez déposer une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2018-2019. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante puisque maintenant, **vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants**. Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : www.fondationmamandion.org
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE
3. Suivez les instructions

Informations complémentaires :

- Aucune demande ne sera acceptée par la poste.
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, nous les invitons à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire, un centre local d'emploi ou un bureau Service Canada près de leur domicile.
- La Fondation suggère fortement que le nom et les coordonnées d'un intervenant social, scolaire ou communautaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information pourrait favoriser l'acceptation de votre demande. Lorsque la famille aura été sélectionnée, un représentant de la Fondation communiquera avec le parent par téléphone
- Vous devez faire parvenir à la Fondation, uniquement par la poste, à l'adresse suivante, les documents exigés. Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
 1. Une copie de la documentation confirmant le montant total de votre revenu familial, tel qu'indiqué à la ligne 150 de votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada;
 2. Une copie de la première page du bulletin de chacun de vos enfants admissibles.

Nous vous rappelons que la Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, des vêtements pour l'école ainsi que des lunettes, après un examen de la vue.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur notre site : www.fondationmamandion.org ou appelez-nous en composant le 1 866 430 3466.